

BAC+2 | BTS | NIVEAU 5 | 120 ECTS

ALTERNANCE

# BTS ASSURANCE

Le diplôme académique délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - BTS ASSURANCE : (Diplôme de Niveau 5 - Fiche RNCP n° 35473) dispensé par AKALIS - COLLÈGE DE PARIS

En début de carrière, le titulaire d'un brevet de technicien supérieur Assurance a capacité à intervenir :

- sur tout type de risques standard et sur l'ensemble du parcours client, particulier ou professionnel, de la prise de contact à la réalisation des tâches de gestion de contrats ou de règlement de sinistres, quel que soit le mode de contact utilisé ;
- pour tout type de règlements relevant ou non de conventions d'indemnisation, dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués.

Dans toutes ses activités, il concilie notamment les objectifs économiques de l'entreprise, la qualité de la relation client et la rigueur de gestion, dans le respect du devoir de conseil et de l'ensemble du cadre réglementaire.

## OBJECTIFS :

S'appuyant sur sa maîtrise des techniques assurantielles, le ou la titulaire d'un BTS Assurance est un spécialiste de la relation client. Il apporte aux clients son expertise et les conseille à tout moment de la vie du contrat, aussi bien pour la proposition commerciale que pour la gestion des contrats et des sinistres. Ses activités le conduisent à travailler, seul ou en groupe, en relation permanente avec des acteurs internes ou externes à l'entreprise.

Le secteur de l'assurance se caractérise par une évolution rapide des comportements, des besoins et des attentes des assurés, dans un contexte de digitalisation et de concurrence accrue.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### U1 : CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

### U2 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

### U3.1 : CULTURE PROFESSIONNELLE ET SUIVI DU CLIENT

Environnement économique et juridique et dans leur contexte commercial et managérial.

### U3.2 : DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET CONDUITE D'ENTRETIEN

L'accueil, les besoins du client ou du prospect et le développement commercial, la prospection et la vente de contrats d'assurances et de services associés, de produits bancaires et financiers.

### U41 : GESTION DES SINISTRES

Cette unité aborde l'assurance de biens et de responsabilités, et l'assurance de personnes dans

leurs dimensions techniques et juridiques mises en œuvre à l'occasion d'un sinistre.

### U42 : ACCUEIL EN SITUATION DE SINISTRE

Cette unité porte sur la gestion de la relation client (accueil professionnel et identification des besoins) dès lors qu'il est question de traiter des sinistres et des demandes de prestations.

### E5 : COMMUNICATION DIGITALE, UTILISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES OUTILS NUMÉRIQUES

Cette unité porte sur des compétences numériques communes aux domaines d'activités ainsi que sur les savoirs qui y sont associés.

# BTS ASSURANCE

Diplôme de Niveau 5 - Fiche RNCP n° 35473  
dispensé par AKALIS - COLLÈGE DE PARIS

## ADMISSION

### Condition d'accès :

- Titulaire d'un baccalauréat

### Inscription :

- Dossier de candidature
- Admission sur Parcoursup
- Signature de votre contrat

### Accompagnement :

- Définition de votre projet professionnel
- Atelier Technique de Recherche d'entreprises
- Compte Fizio pour création de CV
- Atelier LinkedIn

## STATUTS DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage. Alternance de jours de cours et de jours en entreprise
- Durée 24 mois
- 1350 H (hors examen) au centre de formation
- Rentrée en septembre

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Plateforme TEAMS
- Salles de cours équipées d'écrans digitaux
- Pack Office et Adobe

## ET APRÈS ?

### Travailler dans :

- Une entreprise d'assurances
- Une agence générale d'assurances
- Un cabinet de courtage d'assurances
- Une banque.
- Le service assurances d'une collectivité territoriale
- Une entreprise industrielle ou commerciale
- **Passerelle avec les écoles membres du COLLÈGE DE PARIS**

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

Épreuves	Unités	Coef	Forme	Durée
E1 - Cultures générales et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Langue vivante étrangère anglaise(3)	U2	2	Ponctuelle écrite et orale	2 h 20 mn(1)
E3 - Développement commercial et gestion des contrats	U3	8		4 h 40 mn
E31 : Culture professionnelle et suivi du client	U31		Ponctuelle écrite	4 h
E32 : Développement commercial et conduite d'entretien	U32		Ponctuelle orale	40 mn(2)
E4 - Gestion des sinistres et des prestations	U4	7		4 h 20 mn
E41 : Gestion des sinistres	U41	4	Ponctuelle écrite	4 h
E42 : Accueil en situation de sinistre	U42	3	Ponctuelle orale	20 mn
E5 - Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numérique	U5	2	Ponctuelle écrite	2 h
EF1 - Épreuve facultative : Langue vivante étrangère 2(3)	UF1		Ponctuelle orale	20 mn(1)

Mise à jour : 11/2022 - RCS 791 967 177 - CCV disponibles sur le site internet.



Membre fondateur



**CAMPUS AKALIS 01 55 62 21 21 - contact@akalis.fr**

171, av. Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY/SEINE  
Métro L1 • Pont de Neuilly

2-4, rue Victor Noir  
92200 NEUILLY/SEINE  
Métro L1 • Les Sablons

53, av. Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY/SEINE  
Métro L1 • Les Sablons

NIVEAU 3 • CAP | NIVEAU 4 • BAC | NIVEAU 5 • BTS  
NIVEAU 6 • BACHELOR | NIVEAU 7 • MASTÈRE  
ALTERNANCE | ÉTUDIANT  
Formations reconnues par l'État

www.akalis.fr

